

• (2.40 p.m.)

Un document bouleversant
—Chômage: 20 p. cent—l'emploi diminue de 18 p. 100
—les plus bas salaires—exode des cerveaux
—1000 Maskoutains sont partis—anémie grave...

Afin qu'une ville ou une région puisse continuer à prospérer, il faut absolument que de nouvelles industries viennent s'y installer.

Pour la période de 1964 au mois de mars 1970, j'ai en main un tableau sur la création et la fermeture d'industries. Le nombre d'industries qui ont ouvert leurs portes à Saint-Hyacinthe s'élève à neuf. Leur création a fourni 153 nouveaux emplois. Durant la même période de temps, neuf industries fermaient leurs portes et privaient les Maskoutains de 484 emplois. Nous manquons donc de beaucoup d'emplois.

De 1945 à 1970, le nombre d'emplois, qui s'élevait à 1,250, à la *Goodyear Tire Co.*, est tombé à 400. Selon les renseignements que je possède, ce nombre diminuera encore. A la *Yamaska Shirt*, on comptait, en 1945, 300 employés et, aujourd'hui, il n'y en a que 75. La compagnie *Penman's*, en 1959, avait à son service 700 employés et aujourd'hui, il n'y en a que 325.

Il y a à peine quelques semaines, l'usine *Volcano Ltd.*, mettait à pied 30 employés. La compagnie *Penman's* la semaine dernière, en remerciait 50. Chez *Casavant Frères*, un certain nombre d'employés ont également été mis à pied. La compagnie *Goodyear Tire*, je crois, a remercié récemment 147 employés.

Si cela ne constitue pas une image bien triste de ce qui se passe dans la ville et la région de Saint-Hyacinthe, je me demande ce qu'il faudra pour émouvoir les ministres responsables qui devraient faire quelque chose en vue de régler le problème.

J'ai fait auprès du ministre de l'Expansion économique régionale des représentations qu'ont appuyées, comme je l'ai dit tantôt, l'évêque de Saint-Hyacinthe, les corps intermédiaires et les autorités municipales. Pourtant, tout est resté lettre morte.

Monsieur l'Orateur, il est regrettable qu'aujourd'hui, le ministre de l'Expansion économique régionale, à qui les ouvriers ont tout donné, tourne le dos à ceux qui l'ont «mis au monde». Et je tiens à ce qu'il prenne connaissance de mes propos d'aujourd'hui, car il s'agit de représentations qui m'ont été communiquées pour que je les porte à la connaissance du ministre.

Monsieur l'Orateur, alors que ces gens et leurs «pères» politiques siégeaient du côté de l'opposition, ils trouvaient tous les moyens de blâmer le gouvernement conservateur de l'époque des malaises qui existaient...

M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde): A l'ordre. Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais son temps de parole est écoulé et, à moins que la Chambre ne donne son consentement unanime, l'honorable député ne peut poursuivre ses remarques. La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde): D'accord.

L'hon. M. Ricard: Monsieur l'Orateur, je n'ai plus que quelques mots à dire, car je terminais mon discours. Je disais que leurs «pères politiques», qui étaient ici il y a quelques années, blâmaient le gouvernement conservateur qui avait hérité d'une situation de chômage de l'ancien gouvernement et qu'ils devraient s'employer, pendant quelques instants, chaque jour, à conseiller le gouvernement, comme ils le faisaient dans le passé, alors qu'ils étaient du côté de l'opposition. Ils devraient s'employer à convaincre les ministres de prendre leurs responsabilités et de faire quelque chose pour les ouvriers de chez nous, qui méritent plus que de se voir tourner le dos par ceux qu'ils ont «mis au monde».

M. Charles L. Caccia (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, il faut que je parle en anglais, car je n'ai pas eu le temps de préparer un discours en anglais et, à plus forte raison, en français. J'ai l'intention de discuter de la partie principale de la motion présentée par le député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent),...

[Traduction]

...la partie centrale, où il est question des pouvoirs et des politiques discriminatoires du gouvernement.

Ce sont là, naturellement, de grands mots, des mots lourds, prononcés de temps à autre dans le cadre d'une semonce biblique qui est sans aucun rapport avec le langage moderne et notre société contemporaine.

Quand on parle de politiques discriminatoires, il faut aussi comprendre ce qu'on entend par là. Je regrette de n'avoir pas été ici ce matin pour écouter le discours du député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent). Je me demande si, selon lui, ce serait appliquer une politique discriminatoire si des fonctionnaires du service de la main-d'œuvre allaient dans les pénitenciers fédéraux, organiser et fournir des cours de formation pour les détenus, afin de les préparer à leur libération.

Il en existe un exemple marquant, dans le cas du pénitencier de Kingston, où les cours modernes de technologie qui sont fournis vont jusqu'à la formation professionnelle dans les